



Monsieur le Préfet
Préfecture du Haut-Rhin
7 rue Bruat
B.P. 10489 68020 COLMAR

Objet : Demande d'installation d'un radar fixe – Commune de HUNINGUE

Ref : JMD/QB

Dossier suivi par :

Directeur Général des Services/Quentin BRUNOTTE

q.brunotte@ville-huningue.fr

Huningue, le 12 juillet 2021

Monsieur le Préfet,

La Commune de HUNINGUE œuvre au bien-être de ses habitants en mobilisant notamment ses efforts sur la sécurité routière.

Pour ce faire, un ensemble de démarches ont été entreprises telles que la mise en place d'aménagements routiers, la dotation à la Police municipale de moyens tant humains que matériels (notamment avec l'acquisition d'un cinémomètre mobile), la requalification de certains espaces en y privilégiant les modes de circulation doux, ou l'organisation de démarches participatives en plaçant ses concitoyens au cœur du processus d'aide à la prise de décision.

Consciente de ses responsabilités et dans un souci de transparence la Municipalité Huninguoise a tout d'abord initié une étude de sécurité en traversée d'agglomération concernant le D469 (dont je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le diagnostic reprenant des éléments statistiques et les réponses d'un sondage conduit auprès de riverains), puis a souhaité interroger ses habitants sur l'opportunité de doter la Commune d'un radar fixe de contrôle de vitesse.

À l'aide de son application mobile cette consultation a su toucher 298 personnes qui, pour 65 % d'entre elles, se sont exprimées en faveur d'un tel aménagement. Après avoir pris connaissance de ces résultats, la Municipalité estime qu'une telle installation serait de nature à l'aider à combattre les incivilités routières.

L'axe le long duquel pourrait être placé cet équipement est la D469, dite Rue de Saint-Louis, qui par son tracé rectiligne, sa fréquentation, son importance (lien avec SAINT-LOUIS) et sa largeur, est fréquemment le lieu d'excès de vitesses.

Je sollicite donc de votre haute bienveillance pour doter la Commune de HUNINGUE d'un radar fixe de contrôle de vitesse afin que celui-ci soit installé le long de la D469 sur un tronçon compris entre le canal de HUNINGUE au nord et la frontière avec la Ville de SAINT-LOUIS au sud.

Hôtel de Ville
2 rue de St-Louis
68330 Huningue

+33 (0)3 89 69 17 80
fax. +33 (0)3 89 69 20 05
ville-huningue.fr

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments distingués.

Bien cordialement à vous,

Le Maire



Jean-Marc DEICHTMANN

